



LA UNE

Il faut donner un nouveau souffle à la politique familiale

La politique familiale française n'est plus le modèle envié par nos voisins. En Europe, la France a rétrogradé de la 2^e place en 2007 à la 18^e en 2016 sur le sentiment de pouvoir concilier vie familiale et vie professionnelle. Le taux d'emploi des mères entre 25 et 54 ans a baissé d'1,5 point entre 2014 et 2016. L'écart entre le niveau de vie moyen des couples avec enfant et celui des couples sans enfant (17 % en 2015) s'est accru depuis 2012. La fécondité est tombée à 1,88 enfant par femme en 2017... Ces quelques chiffres parlent d'eux-mêmes.

L'UNAF a adressé une [contribution aux parlementaires et au gouvernement](#) sur la situation des familles et sur les résultats de la Politique Familiale, avec des éléments chiffrés incontestables, sa prise de position sur les scénarios d'évolution qui font débat, et surtout des propositions pour améliorer notre politique familiale.

POLITIQUE FAMILIALE



Ce qui a changé au 1^{er} avril

L'[instruction interministérielle du 22 mars 2018](#) revalorise les prestations familiales au 1^{er} avril 2018. Voir en annexe de la circulaire tous les nouveaux montants.

Le 24 mars 2018, à Lons-le-Saunier, la présidente de l'UNAF a réagi à la réforme de la PAJE (prestation d'accueil du jeune enfant), qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril : *"Concrètement, les foyers où les deux parents sont en activité avec 1 500 € de revenus chacun, ne pourront plus bénéficier de la PAJE à l'occasion de la naissance de leur premier enfant. Pour ces familles d'1 enfant, le parlement a donc prévu de leur supprimer 4 500€ sur 3 ans, soit l'équivalent d'une allocation familiale de 125€ par mois durant 3 ans. Comment des députés peuvent-ils regretter l'absence d'allocation familiale au premier enfant quand, dans le même temps, ils votent la suppression des aides pour ces mêmes familles ? Plutôt que d'imaginer de grandes remises à plat, ils devraient se préoccuper de cette réalité concrète."*

Ce qui a changé au 1^{er} avril, c'est à lire ici dans la presse ([Capital](#))

La polémique sur le quotient familial

Une polémique a éclaté le 20 mars 2018 autour de la sortie du rapport de la mission parlementaire émettant l'idée de supprimer le quotient familial, ce qui a entraîné le report de la publication. A l'Assemblée, le lendemain, la Ministre M^{me} Buzyn a indiqué : " Il n'est clairement pas question de le supprimer et ce n'était pas dans le programme du Président de la République", concluant ainsi son propos : "Pour le Gouvernement, la politique familiale doit être protégée, et non supprimée. Article de presse : [Les dessous d'un pataquès](#) (Le Parisien, 21 mars 2018)

Quant à M^{me} Bourguignon, Présidente de la commission des affaires sociales à l'Assemblée, rencontrée par l'UNAF le 20 mars 2018, elle s'est dite opposée à une remise en cause de l'universalité des allocations familiales. L'UNAF reste cependant vigilante.

LUTTE CONTRE LA PAUVRETE



Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes

La Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes a rendu public le 15 mars 2018 le document mettant fin à la période de concertation qui s'était ouverte en janvier. Le délégué interministériel (Olivier Noblecourt) remettra sa proposition début avril au Président de la République. Certaines mesures seront financées par la branche famille.

[En lien : le document pdf.](#)

Liens en téléchargement :

- [Les propositions du groupe de travail N°1 : Eradiquer la pauvreté des enfants](#)
- [Les propositions du groupe de travail N°2 : Prévenir la vulnérabilité des jeunes et favoriser leur insertion](#)
- [Les propositions du groupe de travail N°3 : Développer l'accompagnement global et les leviers de prévention](#)
- [Les propositions du groupe de travail N°4 : Accès aux droits et aux services, lutte contre le non-recours](#)
- [Les propositions du groupe de travail N°5 : Un accompagnement renforcé dans la lutte contre l'exclusion](#)
- [Les propositions du groupe de travail N°6 : Piloter la lutte contre la pauvreté à partir des territoires](#)

et découvrez [les 12 propositions phare du Collectif Alerte](#).

Les UDAF et les associations familiales mènent de nombreuses actions auprès des plus précaires : Points Conseils Budget, espaces de rencontre, [espaces parents](#), médiation familiale, Mesures judiciaires d'Aide à la gestion du budget familial, etc. Elles sont regroupées dans un [document réalisé par l'UNAF en contribution à cette concertation](#).

Points Conseils Budget : Les PCB sont efficaces pour accompagner les familles dans leurs difficultés de gestion budgétaire, stabiliser leur pouvoir d'achat, éviter les frais d'incidents, contribuer à lutter contre leur surendettement. L'UNAF propose qu'ils soient généralisés, dotés de moyens et pilotés par la Banque de France. En lien : [Fragilité financière, quelle offre spécifique avec l'UNAF ?](#) (INC)

Espaces de rencontre : Les ruptures familiales sont identifiées comme un facteur d'appauvrissement des familles. Les ruptures doivent être évitées en accompagnant au mieux les séparations. Pour cela, les espaces de rencontre et la médiation familiale sont des solutions concrètes qui nécessitent un meilleur financement.

La Fédération Française des Espaces de Rencontre organise une [journée d'étude à Paris le 28 mai 2018](#), sur le thème *Construire une coparentalité hors du couple pour des parents de jeunes enfants*.

Le développement de l'accueil de la Petite Enfance : Il englobe, pour l'UNAF, non seulement les accueils collectifs mais aussi individuels. Tous les modes d'accueil doivent être mieux soutenus afin de s'adapter aux besoins des familles, notamment les plus précaires.

Parentalité : Le soutien à la parentalité est acté comme une priorité. Les actions associatives, nombreuses, sont cependant insuffisamment connues des familles. [L'observatoire des familles de l'UNAF sur les parents d'enfants de 6/12 ans](#) a bien montré l'ampleur de cette méconnaissance.



Consulter [le site Etre parent](#) et sa série de films "pour expliquer les enfants".

PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS



A propos de la réforme de la Justice

Le projet de loi de programmation pour la justice de 2018 à 2022 pourrait s'inspirer des observations de la Cour des Comptes invitant à décharger les tribunaux de la tâche chronophage du contrôle des comptes de gestion pour les majeurs protégés. Une mission interministérielle (Justice, Solidarités et Santé, Handicap) autour de la PJM, lancée le 15 mars 2018, devra produire un rapport mi-juillet en vue de s'inscrire dans le projet de loi. L'objectif est de produire des propositions d'évolution du dispositif actuel pour favoriser la capacité et l'inclusion des personnes vulnérables dans la société. [Lire l'article UNAF.](#)

Information et soutien aux tuteurs familiaux

Le réseau des UDAF est précurseur dans ce dispositif qui permet d'informer et soutenir les familles face à une problématique de vulnérabilité. L'enveloppe nationale visant à financer ce dispositif a été reconduite pour 2018. En lien : [l'instruction ministérielle du 19 janvier 2018.](#)

PROTECTION DE L'ENFANCE

Assises

Les 11èmes *Assises nationales de la protection de l'enfance*, organisées par le **Journal des Acteurs Sociaux**, auront lieu les 28 et 29 juin 2018 à Nantes (Cité des Congrès). [Programme en téléchargement ici](#)

Conseil National

Le Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE) vient de publier son premier rapport annuel. Cette instance, créée par la loi du 14 mars 2016, évalue les politiques publiques qui touchent à la protection de l'enfance. Elle est composée de 82 membres qui représentent les magistrats, médecins, travailleurs sociaux, associations d'anciens enfants protégés ou adoptés, etc. [Article de presse \(La Croix\).](#)

Mineurs non accompagnés

Le nombre de MNA accueillis dans le cadre de la protection de l'enfance est passé de 4 000 en 2012 à 14 000 en 2017, confiés aux services de l'ASE par décisions judiciaires. Selon les estimations de l'Assemblée des Départements de France, fin 2017, 25 000 jeunes se déclarant mineurs ont été accueillis au total. "*Les modes d'accueil adaptés aux mineurs non accompagnés: Face à l'urgence, des départements innovent*" : étude à retrouver sur www.odas.net

HANDICAP

Le rôle primordial de la branche famille

"Je fais de la prise en compte du handicap la priorité de mon mandat. Je considère en effet que la branche famille de la Sécurité sociale a un rôle naturel à jouer en matière de handicap, ce dont elle s'acquitte déjà d'ailleurs. Il nous faut cependant accentuer l'effort." (Isabelle Sancerni). [Lire l'entretien que la présidente de la Caisse nationale d'allocations familiales \(Cnaf\) a accordé à La Croix](#) (édition du 20 mars 2018)

PARENTALITE

Accompagner les parents : enjeux et défis pour les associations

Les associations familiales bas-rhinoises se sont réunies le 17 mars 2018 pour adopter une vision commune et bâtir ensemble les projets les plus adaptés à l'accompagnement des parents. Le sociologue Gérard Neyrand était invité à cette Conférence des mouvements familiaux. Son [intervention](#) est en ligne.

EDUCATION



Parcoursup, un parcours du combattant

A partir du 4 avril et d'ici au 22 mai, les universités vont décortiquer les vœux de 888.000 futurs étudiants. Ce travail s'annonce plus compliqué qu'il n'y paraît. Dans certaines filières sous tension comme Staps, droit ou psychologie, on va atteindre jusqu'à 5000 candidatures pour 500 places. Les responsables de chaque filière de chaque université ont la main pour pondérer les critères qui leur semblent prioritaires dans chaque filière, jusqu'à trouver exactement le nombre d'élèves par rapport aux disponibilités de leurs établissements. Dès le 22 mai, les élèves commenceront à être informés des décisions. Ils auront un petit laps de temps pour se décider: une semaine pour répondre entre le 22 mai et le 26 juin (le processus est suspendu pendant les épreuves écrites du bac), trois jours à compter du 26 juin, puis 24 heures à partir du 21 août (afin de libérer la place pour une personne en attente). L'Éducation nationale vient cependant d'entendre le Conseil supérieur de l'éducation, en renonçant à écarter de la procédure Parcoursup les candidats qui n'auraient pas répondu dans les temps. L'UNAF s'était abstenue, lors du Conseil supérieur de l'Éducation du 5 mars, lors du vote sur le projet de décret de Parcoursup à cause de ce point précis. L'objectif affiché est qu'aucun (futur) étudiant ne se retrouve sans solution à la fin de l'été. Mais pour tous, les lycéens et leur famille, les personnels des Universités, cela reste un vrai parcours du combattant, et le consensus souhaité par le gouvernement est loin d'être trouvé (voir [la situation dans les facs à la date du 3 avril 2018, Le Parisien](#)).

Comprendre le décrochage scolaire

[Une étude vient de paraître](#). Elle présente une définition complexe du décrochage scolaire, examinant les facteurs de risque et le phénomène d'intériorisation puis aborde l'accrochage et le raccrochage scolaire, avec une présentation des mesures mises en place en Belgique (Wallonie), en France et au Canada (Québec) pour remédier au décrochage scolaire, ainsi que quelques bonnes pratiques européennes.

Assises de la maternelle

Dès la rentrée 2019, l'instruction sera obligatoire à partir de l'âge de 3 ans au lieu de 6 ans actuellement, a annoncé le Président de la République en ouverture des *Assises de l'école maternelle* afin de "corriger les inégalités devant le langage, qui est la clé de tout apprentissage". Préparées par le psychiatre Boris Cyrulnik, les assises qui se sont tenues les 27 et 28 mars veulent faire de la maternelle une "école du langage et de l'épanouissement". Le Président de la République a également annoncé vouloir "aller plus loin" sur le renforcement du rôle des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem), sur les plans de la formation et des conditions de statut et de rémunération, de ce personnel jugé indispensable à la réussite de l'école maternelle.

Ouverture et fermeture de classes

Selon le ministre de l'Éducation nationale, 990 classes devraient être fermées à la rentrée 2018 mais 783 seront ouvertes dans le même temps (solde net : 207 classes fermées). Jean-Michel Blanquer a annoncé la désignation d'un référent "Montagne" au sein de son ministère, se déclarant "convaincu que les fermetures d'écoles ne doivent pas mettre en péril la vie des villages" et que, selon lui, "le regroupement pédagogique intercommunal n'est pas nécessairement la panacée". On peut rappeler que la Loi Montagne parle de « modalités spécifiques d'organisation scolaire, notamment en termes de seuils d'ouverture et de fermeture de classe, au regard de leurs caractéristiques montagnardes, de la démographie scolaire, de l'isolement, des conditions d'accès et des temps de transports scolaires". Les *conventions de ruralité*, qui invitent à restructurer le réseau des écoles notamment via le développement des regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI), étaient 40 à la rentrée 2017, sur "la soixantaine" de départements éligibles. Le ministère compte monter à 66 en 2018 et 2019. Lien sur le site du Ministère : [L'Éducation nationale engagée en faveur d'une école rurale de qualité](#).

Rapport du CESE sur la santé des élèves

Le Conseil économique, social et environnemental (Cese) a adopté, le 14 mars, un [rapport et un avis intitulés "Pour des élèves en meilleure santé"](#). L'avis considère que "l'Education nationale, qui scolarise plus de douze millions d'élèves pour une durée de plus de 18 ans en moyenne, est une actrice incontournable d'une prévention durable en matière de santé". Son rôle ne doit pas se limiter à une prévention "passive", mais faire au contraire de l'école "un lieu de construction de soi en bonne santé". En savoir plus : [La présentation de l'avis et du rapport sur le site du Cese](#).

SANTE



Forum ouvert de bioéthique

L'Espace de Réflexion Ethique Grand Est (EREGE), l'Agence Régionale de la Santé, la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie et l'URIOPSS ont organisé le 29 mars 2018 à Villers les Nancy un forum ouvert : *Quel monde voulons-nous pour demain ?* Réunissant au total plus d'une centaine de participants, inscrits dans une démarche citoyenne, les vingt ateliers ont porté sur des questions d'actualité et d'avenir très précises comme : "Seriez-vous d'accord pour avoir un diagnostic par un système d'intelligence artificielle ? " ou "Que pensez-vous de robots dans les EHPAD pour faire la conversation avec les personnes âgées ? ". En fin de journée, un classement des vingt questions posées permettait de repérer les préoccupations principales des participants. En tête très largement : l'aide aux aidants, mais aussi la question de la collecte et l'utilisation des données relatives à notre santé, la prise en charge du risque dépendance, la télémédecine et les déserts médicaux.

Toutes ces réflexions seront adressées aux [Etats Généraux de la Bioéthique](#), site mis en ligne par le Comité consultatif national d'éthique, en préparation de la prochaine révision de la loi Bioéthique.

Cité-Santé, le salon de la santé connectée

Le [Salon Cité-Santé](#) s'est tenu les 23 et 24 mars au Centre Prouvé à Nancy. L'évènement qui réunissait plusieurs dizaines d'exposants, acteurs de l'e-santé et inventeurs du futur, était en entrée libre. Cette confrontation entre professionnels et grand public permet de rendre concrète aux yeux de tous la télémédecine, avec ses espoirs mais aussi ses craintes. Il revient à chacun de nous d'être des citoyens et des patients avertis et actifs face aux avancées technologiques.

A l'occasion de Cité Santé, Christophe Lannelongue, directeur de l'Agence Régionale Santé a donné son point de vue sur le développement de la télémédecine. Lire [l'entretien accordé à La Semaine](#). Extraits : " Notre région est en pointe en la matière. L'ARS Grand-Est avec l'Assurance maladie ont créé le premier guichet intégré qui permet aux professionnels qui veulent se lancer dans la télémédecine d'être accompagnés par nos services... Notre région développe l'accès spécialisé depuis les maisons de santé. Il existe 90 maisons de santé dans le Grand-Est. Nous souhaitons doubler ce chiffre rapidement. Dans ces maisons de santé connectées, l'accès à des soins spécialisés sera possible. C'est un programme majeur pour l'ARS Grand-Est. "

Mobilisation générale pour la santé

Edouard Philippe, Premier ministre et Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, ont réuni le 26 mars 2018 un Comité interministériel de la Santé (CIS). [25 mesures de la politique de prévention](#) ont été présentées, destinées à accompagner les Français pour rester en bonne santé tout au long de leur vie. Ces mesures concrétisent le premier axe de la Stratégie nationale de Santé, qui doit porter l'action du Gouvernement en matière de santé pour les cinq prochaines années.

Sécurité Sociale

Le [décret du 23 mars 2018](#) modifie la composition et le fonctionnement des commissions de recours amiable des caisses primaires d'assurance maladie (CPAM), des caisses d'allocations familiales (CAF) et de la caisse commune de sécurité sociale (CCSS).

Observatoire Régional de la Santé

Le premier bulletin de l' [Observatoire régional de la santé Grand Est](#) (ORS Grand Est) porte sur le thermalisme. Notre région avec ses huit stations thermales (neuf à l'horizon 2020, avec le projet Grand Nancy Thermal) a accueilli en 2016 plus de 43 000 curistes. Depuis plusieurs années, le thermalisme s'engage dans le domaine de la prévention en santé et l'éducation thérapeutique.

POLITIQUE DE LA VILLE



Le burn out des banlieues

C'est en mars 1977 qu'ont été lancées les premières opérations "Habitat et vie sociale", précurseurs de la politique de la ville. La revue *Urbanisme* publie [40 ans de politique de la ville](#).

Après la démission de Stéphane Gatignon, maire de Sevrans, exaspéré par le manque d'écoute des représentants de l'Etat, l'association *Villes & Banlieue* témoigne du sentiment de lassitude des élus locaux concernés par la politique de la ville. Lire [la tribune des maires de banlieue](#) (28 mars 2018).

Le "Conseil présidentiel des villes" s'est réuni le 13 mars à l'Elysée. Le 15 mars, les dix groupes de travail nationaux ont présenté leurs propositions, en présence de Jean-Louis Borloo, lequel doit remettre mi-avril son "*Manifeste pour une nouvelle politique de cohésion urbaine*".

Action Cœur de ville

222 villes réparties dans toutes les régions bénéficieront d'une convention de revitalisation sur 5 ans pour redynamiser leur centre-ville. Pour en savoir plus : [Dossier de presse Action coeur de Ville du 27 mars 2018](#) ; [Liste des 222 villes bénéficiaires du plan Action coeur de Ville](#) ; [Programme "Action coeur de Ville", la grande transformation pour les centres-villes démarre](#)

DEVELOPPEMENT DURABLE

Commande publique responsable

Le Cese a présenté le 27 mars son étude intitulée "[Commande publique responsable : un levier insuffisamment exploité](#)". Ce rapport rappelle le nouveau cadre juridique mis en place par la réforme de la commande publique, avant de dresser un premier état des lieux de l'application de ces nouvelles mesures et, enfin, de proposer quelques axes d'améliorations en la matière.

TRANSPORTS

Réforme ferroviaire

Le *projet de loi pour un nouveau pacte ferroviaire* arrive à l'Assemblée Nationale, avec examen en commission le 3 avril puis dans l'hémicycle le 9 avril. Il n'y aura donc pas d'ordonnances. Les Régions (hors Ile-de-France) auront le choix d'aller vite, c'est-à-dire dès décembre 2019, pour ouvrir le TER à la concurrence, ou de prendre plus de temps, jusqu'à la date butoir de décembre 2023. Le Sénat, de son côté, a adopté le 29 mars une proposition de loi visant en particulier à éviter que l'ouverture à la concurrence du rail ne se fasse au détriment de l'aménagement équilibré du territoire.

La [Fédération nationale des associations d'usagers des transports](#) (Fnaut) fait part de son regret que les voyageurs ne soient pas mieux considérés dans la réforme ferroviaire engagée par le gouvernement. Ce sont pourtant ces mêmes voyageurs qui seront les premiers impactés par la grève perlée de la SNCF (2 jours sur 5 pendant 3 mois, à compter du 3 avril). "*Nous respectons absolument le droit de grève, mais nous attendons en retour que les syndicats respectent les droits de l'usager*", indique son président Bruno Gazeau

Et si cette « bataille du rail » (selon les termes lus un peu partout dans la presse en ce moment) nous incitait à mieux connaître et faire connaître une association familiale "à recrutement spécifique", composante historique et dynamique du mouvement familial, [la Famille du Cheminot](#).

A très bientôt pour une nouvelle édition !